

## INTRODUCTION

0. Le présent ouvrage s'inscrit parmi les résultats d'une vaste entreprise placée sous les auspices de l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française) : L'Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire (IFA), entamée en octobre 1974, lors de la Première Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique noire francophone. Nous n'insisterons pas ici sur l'historique de ce projet dont les détails pourront être trouvés dans l'*Introduction* des trois fascicules publiés à ce jour : A-B (1980), C-F (1981), G-O (1982), ou dans l'IFA lui-même (1983, XV-LIIII). On trouvera également dans la partie bibliographique du présent ouvrage la liste des publications issues du projet IFA. En effet, à côté de l'inventaire collectif provenant de la synthèse des données engrangées au niveau de chacun des pays participant à la recherche, c'est-à-dire, dès 1974 : Bénin, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre, dès 1975, Rwanda, à partir de 1976, Niger, et à partir de 1977, Cameroun, Haute-Volta et Mali, il a paru préférable de publier un "Inventaire des particularités lexicales du français" propre à chacun des pays concernés, cet inventaire régional répondant à des critères de sélection plus larges et mieux adaptés aux conditions locales particulières d'utilisation de la langue française.

1. La Haute-Volta est un pays enclavé qui s'étend au coeur de l'Afrique de l'Ouest sur 274 000 km<sup>2</sup>. Son relief est assez uniforme : une vaste plaine centrale encadrée au Nord-Ouest et au Sud-Est par deux plateaux dont l'altitude moyenne n'excède pas 500 m. Le climat est tropical avec une saison humide de mi-juin à mi-septembre, mais les précipitations, irrégulières, sont insuffisantes surtout dans le nord. On distingue donc, du point de vue de la végétation, trois zones : la première de type soudano-guinéen à savanes arborées et forêts claires, la seconde, de type

soudanien, essentiellement à savanes arbustives, enfin au nord, la troisième, de type sahélien ou désertique.

La Haute-Volta qui a peu de ressources naturelles actuellement exploitables, vit principalement de l'agriculture et figure dans la classification des Nations Unies parmi les PMA (pays les moins avancés).

Le Recensement Général (RGP) de 1975 fait état d'une population résidente d'environ 5,64 millions d'habitants, en majeure partie (91 %) ruraux. L'ensemble urbain se réduit à cinq villes :

la capitale, Ouagadougou	172 661 h. (RGP 1975)
Bobo-Dioulasso	115 063 h. ( " )
Koudougou	36 838 h. ( " )
Ouahigouya	25 690 h. ( " )
Banfora	12 358 h. ( " )

Cette population est très inégalement répartie : 59 % sont concentrés sur le plateau mossi où les densités peuvent en certains endroits atteindre 80 à 120 h./km<sup>2</sup>, phénomène exceptionnel en Afrique. Par contre, les régions sahéliennes en raison de l'aridité du sol, et les vallées des Volta à cause de l'onchocercose sont quasi-vides.

Le pays connaît de fortes migrations internes dues à la pression démographique et à l'insuffisance des ressources alimentaires. Il connaît surtout de très anciennes et très importantes migrations internationales. En 1975, plus d'un million de Voltaïques vivaient à l'étranger. Ces zones d'expatriation sont principalement :

- la Côte-d'Ivoire : 726 000 Voltaïques recensés selon le Recensement général de la population ivoirienne de 1975,
- le Ghana : 159 000 Voltaïques selon le Recensement ghanéen de 1970,
- divers autres pays : 131 000 Voltaïques (World Bank Staff, Working Paper n° 415, septembre 1980).

La Haute-Volta est un pays multilingue. Une soixantaine de langues y sont parlées. Elles relèvent en grande majorité de la famille Niger-Congo, groupes gour et manden. Le groupe ouest-atlantique y est cependant représenté par le foulfouldé (peul). Le sonrhaf (famille nilo-saharienne) n'occupe qu'une place assez marginale dans la communication

voltaïque (surtout dans le département du Sahel). Quant au tamasheq qui relève du groupe berbère de la famille des langues afro-asiatiques, il est utilisé par environ dix mille personnes dans le département du Sahel, au nord de l'Oudalan, soit Touareg, soit Bellah (anciens esclaves des Touareg ne parlant plus désormais que la langue de ceux qui furent leurs maîtres).

Le tableau 1 ci-dessous présente de façon succincte la liste des principales langues de Haute-Volta, le pourcentage de leurs locuteurs-natifs et leur utilisation dans les media : télévision, radio ou presse. (Sources : fascicule Haute-Volta du CONFEMEN 1980 B. 01 : "Promotion et intégration des langues nationales dans le système éducatif : bilan et inventaire", Agence de Coopération Culturelle et Technique, 1981).

Principales langues de Haute-Volta (1)

Groupe ling.	Glossonyme	% pop.	Utilisation		
			TV	radio	presse
GOUR (Voltaïque)	mooré [moore]	48	+	+	+
	dagara [dagara]	7	+	+	
	lobiri ... [lobiri]				
	sénoufo ... [sinara]	5,5		+	
	goulimantyéma [gulimancema]	4,5	+	+	+
	gourounssi [gurunsi]	5,3			
	nouni [nũn]				
	lyélé [ljele]				
	kasim [kastm]			+	
	bwamou [bwamu]			+	
foulsé [kurumfe]				+	
MANDEN	jula [julakan] (dioula)		+	+	+
	bobo [bobo]	6,7		+	
	bissa [bisa] (bisa)	4,7		+	
	dafing [mækakan] (marka)	6,9		+	
	san [san]				

Groupe ling.	Glossonyme	% pop.	Utilisation		
			TV	radio	presse
OUEST-ATLANTIQUE	foulfouldé [fulfulde] (fulfuldé)	10,4	+	+	
NILO-SAHARIEN	sonhraï [kaado]			+	
AFRO-ASIATIQUE	tamasheq [tamaaseq]			+	

Il convient cependant de préciser que les pourcentages indiqués supra (et qui datent de 1961, la population voltaïque étant alors estimée à 4 300 000 personnes) ne sont mentionnés, en l'absence de toutes autres informations statistiques récentes, que pour fournir une approximation concernant l'importance relative des groupes en présence.

Il apparaît donc que le mooré (qui ne comporte pas moins de cinq dialectes mutuellement intelligibles) :

- le yaadré du Yatenga (départ. du Nord),
- le taolendé (départ. du Centre-Ouest),
- le parler de Ouagadougou,
- le saremdé (départ. du Centre-Est),
- le parler du salmatenga (départ. du Centre-Nord),

(TIENDREBEGO, 1983, 9) (2), est la langue majoritaire pour son poids démographique et son rôle dans la capitale. Néanmoins, le rôle de véhiculaire interethnique semble de plus en plus assumé par le jula (graphie officielle pour dioula), particulièrement dans le nord-ouest du pays (NIKIEMA, 1981, ms.). Cette fonction se développe vraisemblablement en raison du fait que ce parler permet la communication avec les pays voisins ; Mali, Guinée et surtout Côte-d'Ivoire, pôle d'attraction de la région et nation dans laquelle le jula (dioula) a également une fonction véhiculaire importante ; par ailleurs, le jula (dioula) est lié historiquement à l'Islam et au commerce à travers l'Afrique de l'Ouest. Quant

au fulfuldé (graphie officielle pour "foulfouldé"), il est largement répandu dans le Sahel, par delà les frontières de la Haute-Volta, du Sénégal au Cameroun et l'on évalue le nombre de ses locuteurs à plus de cinq millions (S. SAUVAGEOT, 1978, 30) (3), même si l'étendue de l'aire d'utilisation entraîne la fragmentation de la langue en un certain nombre de dialectes assez différenciés.

La vitalité, le dynamisme de ces langues, la quantité de travaux les concernant et favorisant leur promotion, permettent de comprendre pourquoi, depuis 1979, mooré, jula (dioula) et fulfuldé (foulfouldé) ont été introduits à titre expérimental, en tant que matière d'enseignement, dans une trentaine d'établissements primaires répartis en fonction de leurs aires spécifiques d'utilisation. Il ne faudrait pas cependant en déduire qu'il s'agit là d'un choix exclusif, écartant de toute promotion les autres langues de Haute-Volta. En effet, depuis 1974, tous les parlars dont la description est suffisamment avancée servent à l'alphabétisation des adultes, non seulement mooré, jula (dioula) et fulfuldé (foulfouldé) mais encore kasim, san, gulimancema (goulimantyema), dagara, lobiri ... De même le tableau supra souligne l'ouverture des media à toutes les langues, particulièrement en ce qui concerne la radio.

En fait, selon la Constitution de la IIIème République (abrogée en 1983, NDLE), si le français est la langue officielle du pays, toutes les langues utilisées par les populations locales ont statut de langue nationale (Confemen 1981, fascicule Haute-Volta, 175-179).

2. L'option est donc nettement en faveur d'un bilinguisme afro-européen dans lequel le français, hérité de la colonisation, serait en complémentarité avec les langues locales. Le schéma relationnel actuel serait du type : relations internationales vs relations intérieures régionales, administration vs vie sociale quotidienne et famille, commerce extérieur vs petit commerce local, monde traditionnel vs modernité et technique, communication formelle (enseignement, droit, sciences, technologie, littérature ...) vs communication informelle (relations interpersonnelles affectivité, artisanat, tradition orale ...) etc. Bien entendu, la part grandissante de la communication voltaïque ouverte aux langues du terroir désormais pourvues d'une écriture, ne cesse de modifier les rapports ci-dessus brièvement évoqués.

Dans les faits, d'ailleurs, le français est loin d'avoir l'importance que le schéma cité supra pourrait le faire croire. Les Francophones de Haute-Volta ne constituent qu'une faible partie de la population, et cela pour diverses raisons. Les premiers contacts franco-voltaïques sont relativement récents : la mission de BINGER allant du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi remonte à 1887-1889, celle du Dr CROZAT au Mossi à 1890 ... L'implantation coloniale, assez chaotique (cf. SKINNER, 1972, chap. 10) date du début du siècle. La scolarisation s'est certainement plus développée depuis l'Indépendance du pays que durant la colonisation. Et la diffusion du français se fait essentiellement par l'école, ce qui signifie que la langue n'a que peu pénétré dans les masses rurales restées en grande partie analphabètes. De nos jours encore, le français reste d'acquisition scolaire et n'est pleinement possédé qu'au terme de longues études durant lesquelles la sélection est sévère. Il en résulte que le français constitue localement une sorte de continuum dont le pôle supérieur - l'acrolecte - est la langue à norme académique des universitaires à peine marquée de traces régionales dans sa prononciation et son lexique. Toutefois, si la référence à la norme explicite du français-standard demeure présente chez tous les scolarisés, les écarts attestés dans tous les domaines de la langue s'accroissent en fonction inverse de la durée de la scolarisation. Il serait donc possible, grossièrement, de distinguer des variétés intermédiaires - les mésolectes - caractérisant des étapes de l'interlangue, chaque mésolecte étant révélateur du système approximatif de communication atteint en français au moment de la déscolarisation.

Cependant, pour un petit nombre d'analphabètes, particulièrement en milieu urbain où la connaissance du français - fût-il des plus approximatifs - favorise la promotion sociale et l'accès à des emplois mieux rémunérés, il arrive que l'apprentissage de la langue officielle se fasse, en dehors de l'école, en situation naturelle, par contact direct, sans aucune référence à la norme académique. On se trouve alors en face d'un basilecte, parler très rudimentaire à structure simplifiée et réduite, permettant la communication dans des situations sans ambiguïtés entre personnes d'ethnies différentes et sans autre médium commun. Ce "*petit français*" de type pseudo-sabir subit, semble-t-il, l'influence

d'une sorte de français pidginisé et vraisemblablement en voie de créolisation, à rôle de véhiculaire interethnique des peu ou des non-"lettrés", utilisé en Côte-d'Ivoire et que nous désignerons sous le nom de "*français populaire d'Abidjan*" (FPA) en raison de sa très grande diffusion dans la capitale ivoirienne. En effet, nombreux sont les ressortissants voltaïques analphabètes qui s'expatrient en quête d'un emploi, vers les pays côtiers, la Côte-d'Ivoire principalement. Afin d'atteindre leur but, il leur paraît alors plus profitable d'apprendre la variété de français largement utilisée autour d'eux, qu'une langue africaine locale, en particulier lorsqu'ils s'installent en milieu urbain. Pourtant ce FPA que les "*pawéto*" (comme on les appelle en pays mossi) importent à leur retour dans leur patrie, n'est pas perçu en Haute-Volta comme une variété autochtone de français et ne s'y répand guère, faute de conditions sociolinguistiques favorables. Selon certains observateurs (BATIANA, 1982, OUEDRAOGO, PRIGNITZ, 1982) si une forme de communication "*populaire*" en situation émerge en milieu urbain, elle semble plutôt relever du "*métissage linguistique*" mêlant langue africaine et français, soit dans des énoncés successifs, soit au sein d'un même énoncé, plutôt que de la pidginisation ou de la créolisation. Nous parlerons donc de "*français en Haute-Volta*" et non de "*français de Haute-Volta*", voulant dire par là qu'il n'existe pas localement une variété de français spécifiquement voltaïque comme il en existe une de spécifiquement ivoirienne. Dans l'ensemble, la langue française telle qu'elle est utilisée en Haute-Volta, apparaît clairement comme un français régional présentant certaines caractéristiques, certains particularismes que nous avons entrepris de collecter et de décrire dans le domaine lexical. Il ne s'agit pas d'une variété déjà si différenciée par l'appropriation qui en est faite qu'elle paraisse susceptible à plus ou moins long terme d'évoluer en une langue autre, un créole à base lexicale française.

3. Or, sous l'influence de ce que W. BAL (cf. IFA, fasc. 1, 1980, préface) appelle la "*révolution sociolinguistique*", la tradition ethnocentrique et unificatrice qui présidait jusqu'à ces dernières années aux descriptions de la langue française, a été assez profondément remise en question. La constatation que la variation est inhérente à tout système linguistique éclaire d'un jour nouveau et met fortement en

doute le mythe du modèle homogène et fixe en dehors duquel il ne peut exister qu'altération condamnable. Dans l'hexagone, on accorde enfin un certain intérêt aux particularismes régionaux du français (cf. Langue française n° 18, 1973). Et il apparaît aux chercheurs que la France n'est pas le seul pays susceptible d'enrichir la langue et que des locuteurs vivant dans des contextes géographiquement différents, selon des concepts socio-culturels différents, peuvent adapter, rénover, élargir le véhicule linguistique qu'ils utilisent quotidiennement.

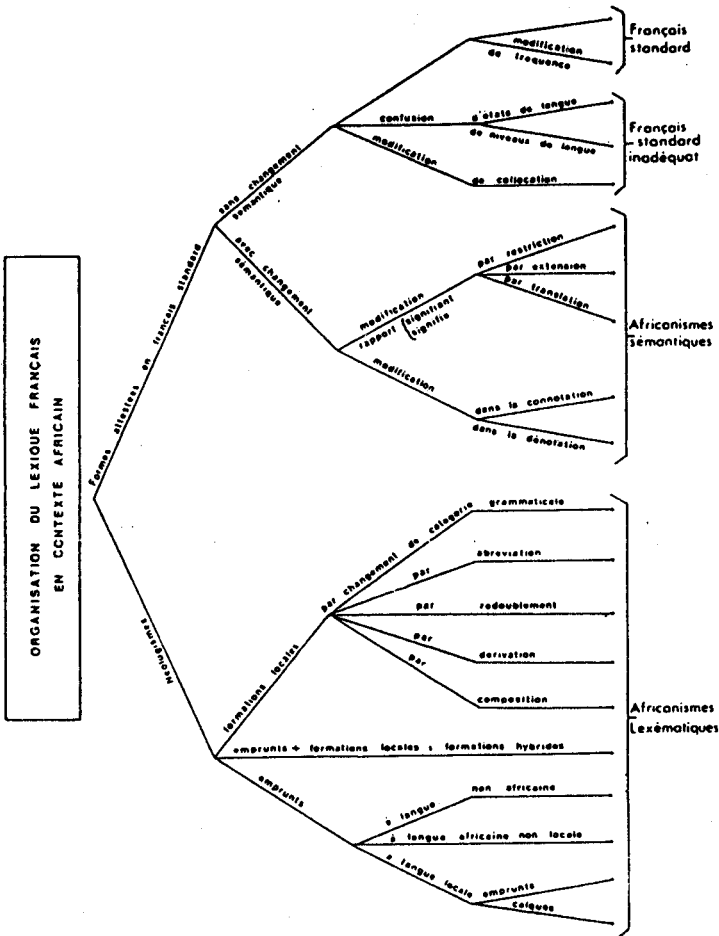
Certes, parmi les innovations, les glissements sémantiques, en un mot les particularismes lexicaux de toute sorte, tous n'ont pas un égal bonheur. Dans une optique pédagogique, par exemple, un tri serait à effectuer afin de déterminer ce qui devrait être proscrit ou ce qui serait à accepter. Notre collecte se situe en amont de tels jugements de valeur. Notre démarche méthodologique est strictement linguistique et non-normative. Ainsi que l'indique le titre donné à ce volume, nous dressons ici un premier inventaire de ce qui se dit ou s'écrit en français, localement, lorsqu'il y a écart par rapport aux usages de la langue-standard telle qu'elle apparaît dans les dictionnaires français courants. L'ouvrage de référence adopté pour représenter, en quelque sorte, "le français central" (c'est-à-dire le français géographiquement non marqué) est le Petit Robert dans son édition de 1972, édition qui a précédé de peu le début des travaux de l'IFA.

Cependant cette norme de référence est fort malaisée à définir et correspond en fait au sentiment linguistique intuitif du descripteur, ainsi que l'ont noté G. N'DIAYE-CORREARD et J. SCHMIDT (1981), puis A. QUEFFELEC (1982) (4). C'est pourquoi il nous a paru nécessaire d'éclairer la notion de "particularisme lexical" en formalisant une typologie fonctionnelle présentée schématiquement sous l'apparence d'un arbre (cf. tableau 2).

Sont donc exclues de la collecte toutes les lexies attestées dans l'ouvrage de référence lorsqu'elles ne présentent pas, dans l'usage voltaïque, de modification notable. Toutefois, nous avons cru bon de relever certains vocables dont la fréquence d'emploi en Haute-Volta se trouvait fortement accrue, même si cette fréquence d'emploi était par



## LEXIQUE FRANÇAIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE



Extrait de S. LAFAGE "Contribution à une analyse de l'organisation fonctionnelle du lexique français en Afrique francophone"  
 Annales de l'Université d'Abidjan, 1977, fasc. 1, série H.

ailleurs la seule différence constatée. C'est ainsi que nous avons collecté, non seulement des termes spécialisés du "français central" généralement absents des dictionnaires d'usage courant, cf. *onchocercose*, *bilharziose*, *kwashiorkor* ..., mais encore certaines lexies peu usitées en France alors qu'elles relèvent dans notre aire de recherche du vocabulaire commun disponible, voire du noyau fondamental du lexique français d'un francophone local de culture moyenne : cf. *latérite*, *pain de singe*, *mangue* ... En effet, ces lexies indispensables pour rendre compte des realia, engendrent assez souvent de nouveaux vocables tant par dérivation que par composition :

*latérite* → *latéritique*, *latérisation* ...

*mangue* → *mangue-ananas*, *mangue-demoiselle*, *mangue-goyave* ...

*excision* → *exciseuse*, *excision générale* ...

Nous avons également collecté :

- les termes décrits comme vieillis et tombés en désuétude en français central mais toujours vivants en Haute-Volta (i.e. : différences d'état de langue) cf. *amante*, *honnir*, *puisette* ...,

- les termes subissant un changement de registre (i.e. : différences de niveau de langue) cf. *bouffer*, *pétasse* ...,

- les expressions figées qui se sont modifiées (i.e. : différences de collocation) cf. *faire des mains et des pieds* ...,

Mais il s'agit là de cas assez marginaux. Bien plus nombreux sont les particularismes sémantiques (i.e. : formes attestées en français central mais subissant localement des modifications au niveau de la signification) :

- soit par une restriction de sens cf. *lunettes*, *charbon*, *préparer*, *fréquenter* ...,

- soit par une extension de sens cf. *frère*, *gâter*, *gagner*, *affaire*, *java* ...,

- soit par une translation de sens cf. *aviation*, *film*, *goudron*, *invitation* ...,

- soit par un changement de connotation cf. *vieux*, *tribalisme*, *charlatan* ...,

- soit par un changement de dénotation cf. *capitaine, tablier, kara-tê, pneu de secours, couloir, têter ...*

Bien plus nombreuses encore sont les innovations (i.e. : les particularismes lexématiques) dont la formation peut entrer dans deux grandes catégories : le néologisme et l'emprunt.

Les néologismes peuvent naître :

- d'un changement de catégorie grammaticale cf. *depuis, jusqu'à* (→ adverbes), *moyen* (→ verbe), *façon* (→ adjectif) ...,
- d'une abréviation devenant la forme usuelle cf. *à plus, cyno, palu, pec, aff, soutien ...*,
- d'un redoublement cf. *chaud-chaud, pousse-pousse, un peu-un peu ...*

Mais les processus de formation les plus productifs demeurent :

- la dérivation cf. *enceinter, couder, sciencer, javer, raisinier, circonscieur, exciseuse, touchement, bouffement, vitelement, africainement ...*,
- la composition cf. *tire-éclair, taxi-brousse, rat-voleur, passe-quai, mimosa pourpre, boeuf à bosse, mouchoir de tête, autogare, grand quelqu'un, être bien du pantalon, aller prendre jeter ...*

Les emprunts sont relativement fréquents. Ils proviennent :

- de langues non africaines :
  - portugais cf. *tapade, lougan ...*,
  - anglais cf. *broad, wax, keep, "kaya-kaya" ...*
- de langues africaines non locales :
  - arabe cf. *mouloud, iman, hadj, doua, sadaka, barka ...*,
  - wolof cf. *khessal, tabaski, kade, cram-cram ...*,
  - divers cf. *akassa* (Éwé du Togo et du Ghana), *koutoukou* (baoulé de Côte-d'Ivoire), *harmattan* (fanti du Ghana) ...
- des langues africaines locales :
  - jula cf. *almamy, dolo, soubala, tō, daba, yougou-yougou ...*,
  - mooré cf. *dawa, pawêto, sagbo, puskom, kinkirsi, naba, ram ...*,
  - fulfuldé cf. *niëbë, diaka, amirou, koba ...*

Apparaissent aussi des calques linguistiques cf. *avoir mal aux abeilles, habit gauche, jeter une peau d'hyène, dire son ventre, demander la route ...*

Notons que certains néologismes peuvent être créés par hybridation (i.e. : à partir de bases relevant de deux langues différentes) cf. *boyesse, dolotière, koriste, balaphoniste, antilope-son, karitier, arbre à néré, dire barika, manger le namtibo ...*

Une précision supplémentaire nous semble devoir être apportée : nous avons pleinement conscience que certaines lexies relevées et se rapportant au domaine de la flore (celles qui, dans notre ouvrage sont accompagnées de l'indication *spéc. (vocabulaire spécialisé)*) ne relèvent pas de l'usage courant. La plupart des francophones locaux ne les connaissent pas et utilisent pour désigner ces plantes les vocables de leurs langues maternelles. Il nous a paru cependant intéressant de collecter dans ce premier inventaire voltaïque les quelques appellations françaises existantes utilisées dans les ouvrages ou articles scientifiques dépouillés. En effet, parallèlement à la terminologie scientifique en usage en botanique, un petit nombre de plantes locales ont reçu une dénomination française ; il semblerait que ce soit en raison de caractéristiques remarquables : fruits comestibles ou curieux, fleurs magnifiques, graines utiles ou décoratives, forme particulière, emploi en pharmacopée ... Une étude de ces créations terminologiques françaises dans le domaine de la flore inter-tropicale reste à faire : nous avons donc voulu fournir les quelques éléments à notre disposition à tout chercheur intéressé ...

4. L'enquête en Haute-Volta a débuté, dans le cadre de l'Institut National d'Education (I.N.E.) de Ouagadougou, en 1977, à la suite d'une mission exploratoire que nous avons effectuée dans ce pays, à titre de responsable régional du projet IFA pour le Bénin, la Côte-d'Ivoire et le Togo. Grâce à la compréhension de M. Ignace SANWIDI, alors directeur de l'I.N.E., ont été organisées diverses démarches de sensibilisation : conférences, émissions radiodiffusées, rencontres tant avec les membres des sections de l'I.N.E., qu'avec les enseignants du département de linguistique de l'Université, les chercheurs du Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique (C.V.R.S.) ...

Diverses personnes de toutes formations : conseillers pédagogiques, enseignants, linguistes, sociologues, scientifiques, étudiants, religieux, ... ont accepté d'apporter leur concours bénévole à la recherche des particularismes lexicaux du français en Haute-Volta (cf. liste des principaux collaborateurs p. III).

L'équipe a donc été structurée autour de :

- Jean CHARLET (conseiller pédagogique de l'I.N.E.) qui s'est chargé de la centralisation des fiches d'enquête et des relations avec la responsable régionale chargée de la coordination de la recherche. Ses enquêtes personnelles ont surtout porté sur le milieu enseignant et scolaire, sur l'examen des manuels, des mémoires de stages divers ...
- Maïette DELPLANQUE (animatrice pédagogique de l'I.N.E. et professeur de Lettres) : analyse des publications locales à caractère littéraire et paralittéraire, enquête sur le français parlé en milieu urbain ...
- Henri MARTIN (conseiller pédagogique de l'I.N.E. puis professeur au Prytanée Militaire) : dépouillement de la presse locale, écoute de la radio, étude de documents administratifs et techniques, collecte dans le domaine du sport ...
- Joseph Getwend KOMPAORE (professeur au Séminaire de Pabré) : recherche des calques et emprunts, observation du français dans le monde rural, vérification des fréquences, contrôle des fiches ...
- Pour notre part et avec la collaboration de certains étudiants voltaïques de l'Université d'Abidjan : BATIANA André, BOLY Aliou, BASSOLE Jean, NAKRO Issiaka ..., nous avons dépouillé les documents les plus anciens à notre disposition dans les bibliothèques de la place, synthétisé les données et les fiches d'enquête, souvent nombreuses pour une seule et même lexie. Nous avons enfin effectué, seule, une double élaboration :
  - . d'une part, la rédaction des fiches de synthèse destinées à la Banque de données de l'IFA, travail qui impliquait évidemment la participation à la rédaction des articles de l'Inventaire Général lui-même, aux divers contrôles précédant la publication des fascicules de l'ouvrage collectif ;

- . d'autre part, la rédaction des articles devant aboutir à la publication du présent volume.

Dans l'ensemble, le corpus amassé comprend :

- pour l'écrit :

- . des oeuvres littéraires voltaïques : contes, poèmes, romans, pièces de théâtre ... ,
- . des ouvrages techniques : histoire locale, géographie régionale, livres portant sur l'hygiène, la chasse, l'artisanat, la musique, la société ... ,
- . des monographies diverses d'instituteurs, de séminaristes, d'élèves inspecteurs ... ,
- . des articles scientifiques, des thèses, des mémoires ... ,
- . des manuels d'usage courant dans les écoles locales ... ,
- . des textes de conférences touchant à des domaines précis et spécialisés : médecine traditionnelle, condition féminine, sport, religion, tourisme ... ,
- . des lettres administratives ou privées, des circulaires, des rapports, des copies d'élèves de divers niveaux ... ,
- . des journaux et revues locales ...

- pour l'oral :

- . des enregistrements d'émissions radiodiffusées ou télévisées ... ,
- . des enregistrements de conversations se déroulant dans des milieux divers ... ,
- . des enquêtes journalières pratiquées en milieu urbain ou rural ... ,
- . des exposés d'élèves ayant donné lieu à des enregistrements ou à des prises de notes ...

En mai 1978, une nouvelle mission en Haute-Volta nous a permis de vérifier certaines données incomplètes ou douteuses, d'établir des critères de sélection, de procéder à des identifications scientifiques.

(faune, flore ...) avec l'aide de M. BOUGNOUNOU du C.V.R.S., et de réunir un "jury".

- ce jury, composé de locuteurs de différentes origines sociales et géographiques, vivant en Haute-Volta depuis au moins cinq ans, et tous francophones, a permis de vérifier l'acceptabilité des emprunts aux langues locales comme partie intégrante du lexique français en Haute-Volta. Il a également permis de tester l'extension sociale et géographique des particularismes collectés (Pour tout détail méthodologique cf. l'"Introduction" "Côte-d'Ivoire, Togo, Bénin" de l'IFA (1983, XXIII-XXVI) ainsi que les lexiques régionaux de ces pays).

5. La rédaction du "Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta", entamée en 1979, a été organisée de façon à fournir un maximum d'informations de type "dictionnaire de langue" à ceci près que l'aspect normatif n'est pas, rappelons-le, pris en compte et que certaines réalités locales exigent parfois quelques commentaires de type "encyclopédique".

Pour chaque article, à côté de la forme graphique de l'entrée, figurent, le cas échéant, les diverses variantes orthographiques relevées, classées en fonction du critère de fréquence d'emploi. La réalisation sonore de la lexie et ses variantes éventuelles ne sont indiquées que pour certains vocables empruntés à des langues africaines et dont la lecture pourrait présenter quelques difficultés. Dans ce cas, la transcription adoptée est celle de l'A.P.I. (Alphabet Phonétique International). Les caractéristiques grammaticales : catégorie, genre, nombre, construction, etc. figurent à côté de l'entrée. L'étymologie est indiquée lorsqu'il s'agit d'un néologisme dont l'origine a pu être identifiée ou pour lequel une hypothèse sérieuse est formulable. Dans certains cas, la date de la première attestation (dans les écrits locaux dépouillés) se trouve mentionnée. Suit ensuite la description de la signification, éventuellement classée en sous-unités signifiantes. Lorsqu'il s'agit d'un terme relevant de la faune ou de la flore, la dénomination scientifique lève toute ambiguïté. Le commentaire encyclopédique, dont nous avons parlé supra, apporte, si nécessaire, des éclaircissements lorsque certains référents locaux exigent une description ou une explication en fonction du milieu physique

ou social, de la civilisation ou de la culture spécifique du groupe. De brèves notations précisent la fréquence d'usage, la localisation de l'emploi (s'il ne semble pas généralisé), les connotations particulières, le registre, le milieu sociolinguistique caractéristique de l'utilisation, l'appartenance préférentielle à la langue écrite ou orale, etc.

Des citations empruntées au corpus oral ou écrit illustrent et, dans la mesure du possible, éclairent la définition. Les références qui les accompagnent, quoique brèves, permettent, dans le cas d'un contexte écrit, de retrouver dans la bibliographie finale de l'ouvrage les informations nécessaires. La date de publication du livre cité peut dans certains cas permettre de saisir par rapport à une autre citation datée l'évolution historique de la signification de la lexie ou celle de sa transcription orthographique.

Les synonymes éventuels sont mentionnés s'ils relèvent également d'un particularisme lexical. Ils ne sont cependant accompagnés d'un renvoi que lorsqu'ils ont fait l'objet d'un article. L'indication "*partiel.*" (*partielle*) signifie que la synonymie n'est que relative.

Figurent également dans l'article, la liste des dérivés, des composés, des locutions auxquels la lexie analysée a pu donner naissance. Enfin, une remarque (*Rem.*) apporte, si nécessaire, des éclaircissements sur les emplois préférentiels, l'orthographe la plus usuelle, les spécificités de la prononciation, les divergences entre l'emploi local et les informations contenues dans l'article correspondant (s'il existe) des dictionnaires français d'usage courant.

6. Les problèmes rencontrés lors de la collecte et de la rédaction ont été nombreux et variés : afflux continu de nouvelles fiches d'enquête manuscrites dont la lecture n'était pas toujours aisée et dont les données semblaient parfois contradictoires, nouveaux classements effectués et remises en question d'articles de l'inventaire déjà rédigés, citations dont les références étaient incomplètes ou difficiles à déchiffrer, entraînant des demandes d'information ...

En effet, le fait que la rédactrice ne résidait pas en Haute-Volta et par conséquent connaissait insuffisamment le terrain, ont imposé



tout au long de cette recherche de longs et fastidieux échanges de correspondance qui provoquaient une certaine lassitude chez les informateurs. Par ailleurs, le travail s'est ressenti du départ de collaborateurs importants de la première heure, remplacés par de nouveaux auxiliaires qu'il était indispensable d'initier aux contraintes de la collecte, alors que, faute de moyens financiers, il n'était plus possible d'envisager de nouvelles missions en Haute-Volta qui auraient facilité l'information et la concertation.

La collecte ici présentée doit être considérée comme une première approche du problème, un choix de matériaux non exhaustif et provisoire dans la mesure où, quel que soit le travail accompli, celui-ci n'a pas bénéficié de garanties de connaissance du terrain, de réflexion collective et de vérifications suffisantes, par rapport à ce qui a été fait dans d'autres pays comme la Côte-d'Ivoire et le Sénégal où près de dix années d'observation minutieuse ont pu mettre en évidence les modes langagières éphémères, l'usure ou la disparition de certains vocables, les enrichissements du lexique, les tendances de la néologie, le dynamisme de la variation sociolinguistique. Il nous reste à espérer que les matériaux ainsi rassemblés constituent le point de départ d'une étude diachronique plus complète, et qu'ainsi ils puissent être de quelque utilité pour les linguistes, les lexicographes, les africanistes en général. Nous espérons également qu'il nous a été possible de laisser transparaître dans notre texte tout l'attachement et l'intérêt que nous ont inspirés la Haute-Volta et ses populations.

Abidjan, octobre 1983

Suzanne LAFAGE

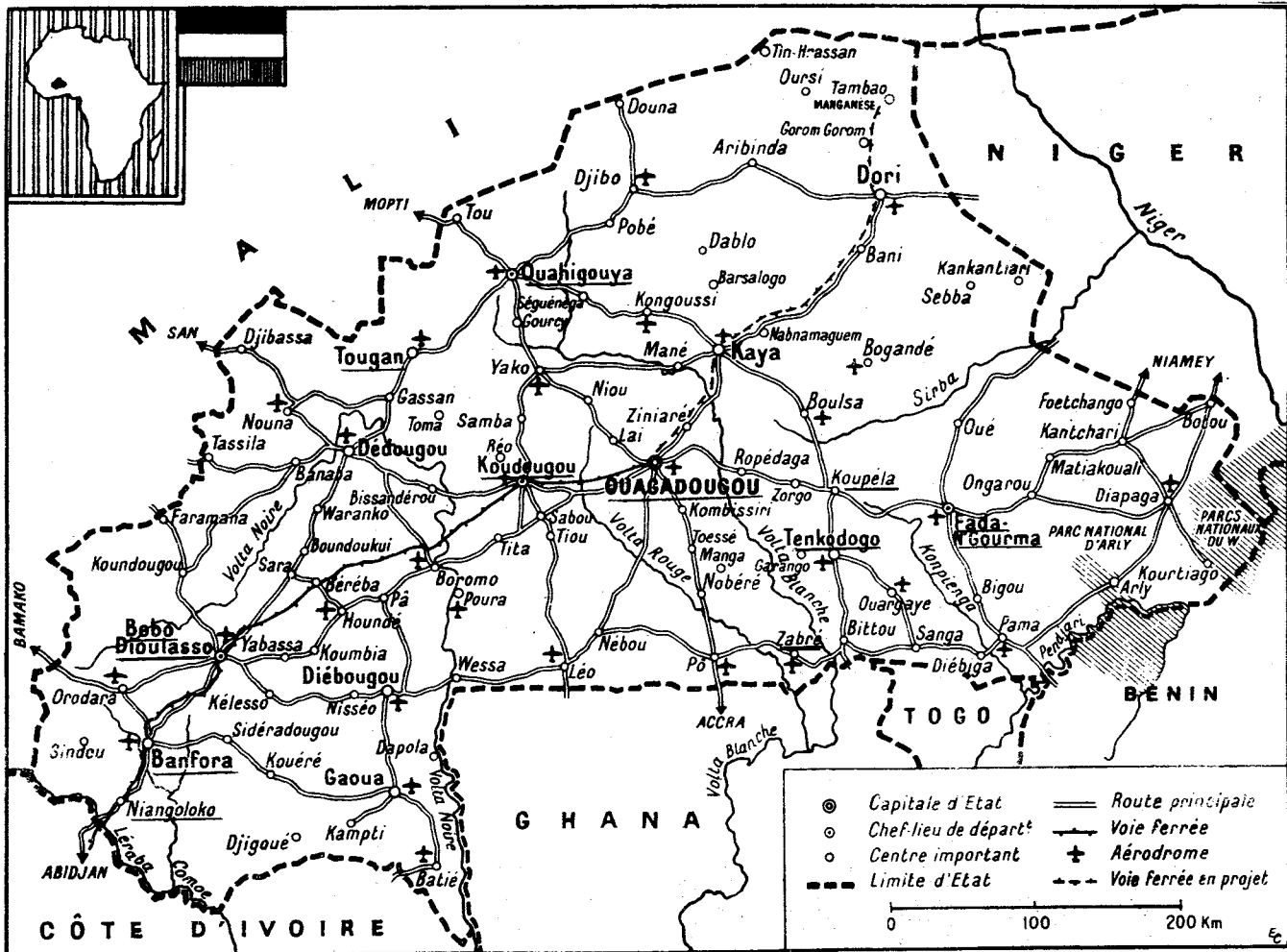
## NOTES

- (1) Nous transcrivons dans ce tableau les glossonymes pour qu'ils se conforment à l'orthographe usuelle du français et soient donc aisément lisibles. Cependant, la graphie utilisée en Haute-Volta est généralement plus proche de la transcription phonétique du glossonyme employé par des locuteurs-natifs. Ainsi la graphie officielle jula se lit "dioula", gulimantyema se lit "goulimantchéma", fulfuldé "foulfouldé". Pour l'ensemble du texte de l'introduction et de l'inventaire, nous nous en tiendrons à l'orthographe en usage en Haute-Volta.
- (2) TIENDREBEOGO (Gérard), 1983. Langues et groupes ethniques de Haute-Volta. Projet Atlas et études sociolinguistiques des Etats du Conseil de l'Entente. ACCT, ILA de l'Université d'Abidjan, 63 p.
- (3) SAUVAGEOT (Serge), 1978. "Les langues ouest-atlantiques" dans Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar. Paris, Conseil International de la Langue Française, pp. 29-39.
- (4) Pour tous les autres ouvrages cités, on se reportera à la bibliographie in fine.

## SIGNES ET ABREVIATIONS

1, 2, 3, ...	numéros correspondants aux unités de sens dans un article.
a), b), c), ...	sous-unités de sens dans un article.
+	symbole de renvoi placé après toute lexie qui fait l'objet d'une entrée distincte.
abrév.	abréviation.
absolt.	absolument.
adj.	adjectif.
adm.	administratif.
adv.	adverbe, adverbial.
<u>Anton.</u>	antonyme, antonymie.
art.	article.
Bobo.	Bobo-Dioulasso.
cf.	se reporter à
coll.	collectif.
<u>Comm.</u>	commentaire.
<u>Comp.</u>	composé.
conj.	conjonction.
connot.	connotation.
convers.	conversation.
coord.	coordination.
d.	direct.
<u>Dér.</u>	dérivé.
<u>Encycl.</u>	commentaire encyclopédique.
ex.	exemple.
exclam.	exclamation, exclamatif.
express.	expression.
f.	féminin.
fam.	familier.
fr. st.	français standard.
fréq.	fréquent.

hist.	historique.
ind.	indirect.
indéf.	indéfini.
inform.	informateur.
interj.	interjection.
interr.	interrogatif.
intr.	intransitif.
inv.	invariable
<u>L.E.</u>	Larousse Encyclopédique
<u>Loc.</u>	Locution.
m.	masculin
M.J.C.	Maison des Jeunes et de la Culture.
mélior.	mélioratif.
n.	nom.
nom.	nominal.
Ouaga.	Ouagadougou.
partiel.	partielle, partiellement.
péj.	péjoratif.
pers.	personne, personnel.
pl.	pluriel.
pr.	pronom.
prép.	préposition.
pron.	pronominal.
rech.	recherché.
<u>Rem.</u>	remarque.
s.d.	sans date.
sing.	singulier.
spéc.	spécialisé.
subord.	subordination.
<u>Syn.</u>	synonyme, synonymie.
tr.	transitif.
trad.	traditionnel.
v.	verbe.
verb.	verbal, verbale.
vocab.	vocabulaire.
vulg.	vulgaire.
vx	vieux.

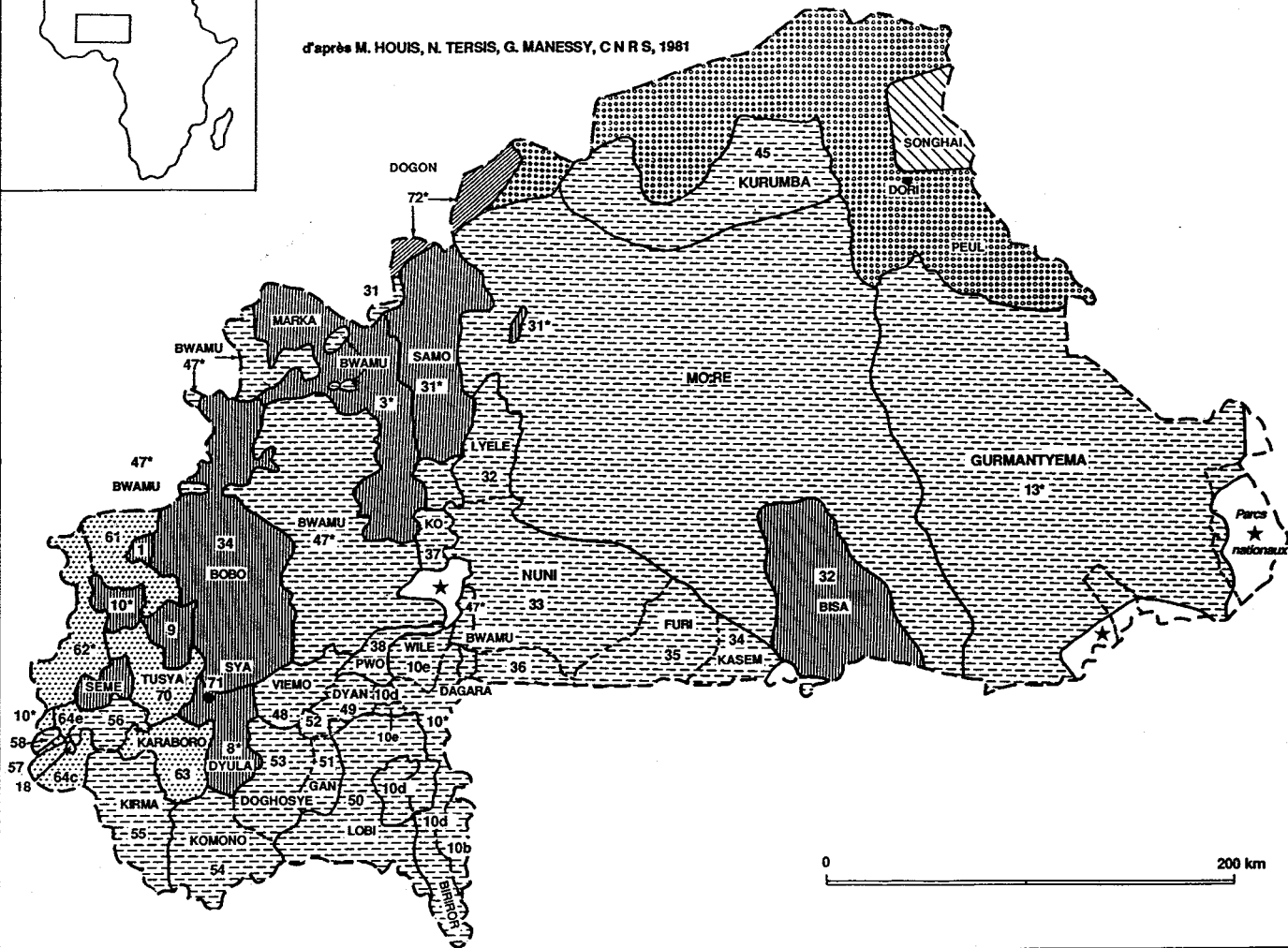
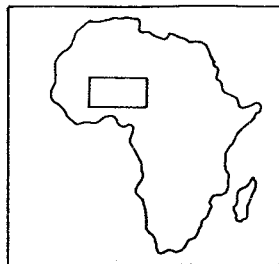


Cartographie Europe Outremer.

Lieux d'enquête soulignés.

# CARTE LINGUISTIQUE DE LA HAUTE VOLTA

d'après M. HOUIS, N. TERSIS, G. MANESSY, C N R S, 1981





zone inhabitée.



zone de langues gur. Ex. : mo:re.



zone de langues manden. Ex. : bobo (34).



zone de langues ouest-atlantique. Ex. : peul (fulfuldé).



zone de langues nilo-sahariennes. Ex. : songhaï.



zone de langue kru : sémé.



zone de langue non classée. Ex. : dogon<sup>†</sup> (72).

La zone de langue berbère : tamasheq est incluse dans la zone peul (département du Sahel) autour de Dori (6 315 Touareg), Aribinda (2 180), Gorom-Gorom (816), Djibo (269).